

1. Champ d'application

Les présentes conditions contractuelles générales (ci-après, les "CCG") s'appliquent de manière automatique et exclusive à l'ensemble des relations contractuelles conclues entre la Fondation Les Perce-Neige et ses clients. Elles sont considérées comme acceptées par le client lors de la commande.

2. Modification

La Fondation Les Perce-Neige réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes CCG. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les CCG en vigueur au jour de la commande.

3. Offres

Les offres faites par la Fondation Les Perce-Neige sont sans engagement. Leur validité est de 10 jours. Elles sont effectuées sous réserve de changement de prix, d'assortiments, ou de modifications techniques. Elles ne doivent pas être portées à la connaissance de tiers.

4. Commandes

Le client assure que toutes les informations qu'il transmet à la Fondation Les Perce-Neige sont conformes à la réalité. La Fondation Les Perce-Neige se réserve le droit de refuser une commande sans en indiquer les raisons. Le contrat est réputé conclu dès l'acceptation de la part de la Fondation Les Perce-Neige de la commande du client. Une confirmation de commande est adressée au client, dès que celle-ci atteint un montant de Fr. 200.- au minimum.

5. Modification et annulation des commandes

Les demandes d'annulation ou de modification de commandes en cours d'exécution ne sont prises en considération qu'avec le consentement de la Fondation Les Perce-Neige. En cas de modification dans les quantités, dimensions ou matière première, le client assume les frais de matière et d'outillage engagés ainsi que les coûts de production des pièces ébauchées ou terminées. En cas d'annulation de commande, le client assume tous les frais qui en découlent.

6. Plans, modèles et frais d'outillage

Si la nature de l'objet commandé requiert un plan ou un descriptif, celui-ci devra être joint à la commande avec son numéro de référence et sa date d'exécution. La Fondation Les Perce-Neige ne prend aucun engagement sur le résultat de l'exécution d'une commande faite sur la base d'un modèle uniquement. Les frais d'outillage et leurs modifications sont à la charge du client. L'outillage reste propriété du client. Sans renouvellement de commande dans les 12 mois, l'outillage sera automatiquement retourné au client.

7. Développements

Les développements, échantillons, dessins et les prototypes que la Fondation Les Perce-Neige réalise restent sa propriété et ne doivent pas être remis à des tiers sans son accord.



8. Propriété intellectuelle

Le client garantit que le modèle fourni ne viole pas les droits de propriété intellectuelle de tiers. Dans un tel cas la Fondation Les Perce-Neige n'assume aucune responsabilité.

9. Prix

Les prix figurant sur la confirmation de commande font foi. Ils sont exprimés en francs suisses (CHF) toutes taxes comprises (TTC). Les frais d'emballage, les éventuelles autres taxes, les frais d'assurance et de transport sont facturés en sus.

10. Droits de douanes et TVA à l'importation

La Fondation Les Perce-Neige n'a aucune influence sur la perception d'éventuels droits de douanes et de TVA auprès du client lors de l'importation du produit dans un pays étranger. En cas de question à ce sujet, la Fondation Les Perce-Neige renvoie le client directement au service de douane compétent.

11. Paiement

Sauf convention contraire, nos factures sont payables, sans escompte, dans un délai de 30 jours net à compter de la date de leur établissement. Au-delà, un intérêt moratoire de 5% est dû. Suivant la situation ou l'importance de la commande, un paiement par acomptes peut être exigé.

12. Livraison

Bien que la Fondation Les Perce-Neige s'efforce de le tenir au mieux, le délai de livraison indiqué dans l'offre ou la confirmation de commande, l'est à titre indicatif. Dès lors, un retard dans la livraison ne peut faire l'objet d'aucune prétention de la part du client. La livraison a lieu au départ de l'usine et aux frais du client qui assume tous les risques qui en découlent.

13. Frais et transports

Une table de coûts progressifs est appliquée pour les livraisons à l'intérieur du canton de Neuchâtel. Celle-ci est disponible sur demande. En principe aucune livraison n'est faite par nos moyens à l'extérieur du canton de Neuchâtel. Sur demande du client ces livraisons peuvent être organisées en collaboration avec une entreprise de transport. Les frais en découlant seront à la charge du client.

14. Conditions et frais de stockage

Les coûts de stockage, d'assurance et de location éventuelle de locaux sont définis contractuellement au moment de la commande.

15. Clause de réserve de propriété

Les articles demeurent la propriété de la Fondation Les Perce-Neige tant que le client ne s'est acquitté du montant total de la facture correspondant à la commande effectuée.



16. Garantie

La garantie est de 12 mois depuis la date de livraison du produit, et de 24 mois lors de contrats de vente avec des consommateurs. Dans l'hypothèse où la date de livraison ne peut être déterminée, la date d'expédition majorée de 30 jours fait foi. La Fondation Les Perce-Neige s'engage à son choix soit à remplacer les produits défectueux, soit à les réparer. Pour cela, les produits doivent être retournés avec leur paquet d'origine. Aucune garantie n'est offerte en cas d'utilisation non conforme, de maintenance et d'entretien inappropriés par le client ou par un tiers et en présence d'un stockage inapproprié. La réparation du produit défectueux est cependant subsidiaire et limitée au montant de la commande. Toute réparation de préjudices commerciaux est exclue.

17. Responsabilité

La Fondation Les Perce-Neige exclut toute responsabilité en cas de perte ou de dommage causé aux produits lors de leur livraison. Elle ne peut être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de rupture de stock ou d'indisponibilité du produit et en cas de force majeure. Le non-respect du délai de livraison de 30 jours ne peut en aucun cas donner lieu à dommages-intérêts, retenue ou annulation de la commande.

18. Retour et échange

En dehors des cas de garantie, les produits ne sont ni repris, ni échangés.

19. Réclamations

Les réclamations de toute nature doivent être adressées par écrit à la Fondation Les Perce-Neige, Bureau Commercial, Rue Henri-Calame 4, 2053 Cernier dans les 8 jours suivant la réception de la marchandise. À défaut, elles ne seront pas prises en compte et la livraison sera présumée acceptée.

20. Protection des données

La Fondation Les Perce-Neige s'engage à traiter les données personnelles de ses clients conformément aux dispositions légales sur la protection des données.

21. Droit applicable

Les présentes CCG sont soumises au droit Suisse.

22. For

Les tribunaux du canton de Neuchâtel sont compétents. Pour les litiges découlant d'un contrat de vente avec un consommateur les tribunaux du canton de Neuchâtel ou du domicile du consommateur sont compétents.